

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
 DU MARDI 26 FEVRIER 2013**

Etaient présents :

Equipe pédagogique : Mmes Bescond, Brossat, Chenfir, Coury, Delage, Fournet, Meurice-Labbé, Mulot, Rouleau et MM. Luquet, Petibon
 Municipalité : Mme Alzon, adjointe aux affaires scolaires et Mme Deniot, responsable des affaires scolaires
 ATSEM : Mmes Gilles, Mikolajczak
 Parents délégués :
 UPEIW : Mmes Desbrelles, Grimaldi, Vanmoen et M. Bitane
 FCPE : Mme Gastiger
 GPEVB : Mmes Lajoie, Vuong

Absents excusés :

Mme Petit, Inspectrice de l'Éducation Nationale ; Mme Bertotto, Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale ; M. Roy-Chevalier, maire de Wissous ; Mme Delage enseignante, Mmes Araujo et Venon ATSEM ; Mme Renaud UPEIW et M. Ragainne FCPE parents délégués

ORDRE DU JOUR

PREAMBULE

- 1 - PREPARATION RENTREE SCOLAIRE 2013
- 2 - ACTIONS PEDAGOGIQUES MENEES, EN COURS
- 3 - POINT SUR LES TRAVAUX
- 4 - INFORMATIONS CONCERNANT LA LOI SUR LES RYTHMES SCOLAIRES
- 5 - QUESTIONS A L'INITIATIVE DES FEDERATIONS DES PARENTS D'ELEVES
- 6 - DIVERS

PREAMBULE

Mme Gastiger, parent délégué FCPE est nommée secrétaire de séance.

1 - PREPARATION RENTREE SCOLAIRE 2013

1. ETAT DES INSCRIPTIONS EN MAIRIE AU 26 FEVRIER 2013

24 enfants sont actuellement inscrits en mairie en petite section pour la prochaine rentrée. Le souhait de l'école est de ne pas dépasser le seuil de 25 nouvelles inscriptions. L'inscription d'enfants supplémentaires pourrait entraîner l'ouverture d'une onzième classe, fait inenvisageable, car l'école ne dispose plus de local pour accueillir une classe supplémentaire.

Suite à la mise en place des secteurs scolaires, le seuil d'ouverture d'une onzième classe pour notre école serait atteint avec 276 enfants, mais toutes les salles sont occupées. Actuellement, les seules salles disponibles se situent sur l'école La Fontaine maternelle et élémentaire.

L'année prochaine, la dixième classe deviendra une classe de cours élémentaire au vu des prévisions pour la rentrée 2013 enregistrées à ce jour (26/02/2013)
 Propositions de répartition pour 2013/2014

Maternelle : 4 classes			Elémentaire : 6 classes				
Effectif	Proposition de classe		Effectif	Proposition de classe 1		Proposition de classe 2	
PS : 24	PS	24	CP : 40	CP1	20	CP	28
MS : 49	MS	30	CE1 : 36	CP2	20	CP/ CE1	12 CP, 8 CE1
GS : 35	MS/GS	10 MS, 17 GS	CE2 : 29	CE1	30	CE1	28
	MS/GS	9 MS, 18 GS	CM1 : 28	CE2	29	CE2	29
			CM2 : 24	CM1	28	CM1	28
				CE1/CM2	6 CE1, 24 CM2	CM2	24
Total maternelle = 108 inscrits soit 27 élèves par classe			Total élémentaire = 157 inscrits soit 26,16 élèves par classe				
Total Groupe scolaire = 265 élèves prévus sur l'école							

A la rentrée des vacances scolaires de printemps, un courrier sera transmis aux familles afin de connaître les éventuels départs de l'école (déménagements ou demandes de dérogation) pour la rentrée 2013.

2. PROBLEMES LIES A LA REPARTITION DES SECTEURS

Pour la rentrée scolaire 2016, 11 enfants du voyage seraient attendus. Madame Fournet demande si tous les enfants seront affectés à l'école Baloche comme le prévoit la sectorisation.

Madame Alzon répond que les enfants seront affectés dans les écoles suivant les fratries déjà présentes. Assouplir la répartition des secteurs en créant de nouveaux secteurs mixtes ne résoudrait pas les problèmes d'affectation. Des solutions doivent être trouvées au cas par cas et la mixité des écoles reste une priorité.

3. VALIDATION DE L'OUVERTURE DE LA DIXIEME CLASSE

Pour ouvrir une dixième classe au sein de l'école, il faut atteindre le seuil de 248 élèves inscrits.

Actuellement les effectifs se portant à 263 élèves, la dixième classe de l'école sera validée pour la rentrée 2013/2014.

4. PROFIL DE L'ECOLE (PREVISION POUR 2013/2014)

La livraison des logements du quartier « L'Orée du Bois » (face aux Vergers) devrait avoir lieu au mois de septembre 2013. Il s'agit de logements assez petits et l'anticipation du nombre d'enfants attendu est difficile.

A la rentrée scolaire, une souplesse de la carte scolaire sera possible pour gérer ces nouvelles inscriptions.

Le point sur les effectifs sera de nouveau abordé au prochain conseil d'école.

2 – ACTIONS PEDAGOGIQUES MENEES, EN COURS

1. BILAN CLASSE CHAMARANDE

La classe des CP/CM2 est partie en classe transplantée à Chamarande début janvier. Le séjour s'est très bien passé et une visite en fin d'année est prévue sous la forme d'un pique-nique. Deux enfants de la classe n'ont pas participé à ce séjour.

2. PROJETS : CIRQUE PS/MS2, CE2, CM1 - AUTOUR DU PERSONNAGE « CLOWN » MS/GS, GS, CP, CE1

L'ensemble de ces projets est financé par la Caisse des Ecoles.

- Cirque PS/MS2, CE2, CM1 : des ateliers décloisonnés seront proposés tous les vendredis de mars à avril de 14h à 15h, puis les enfants travailleront avec les artistes du Cirque de Bagneux du 13 au 24 mai.

Un spectacle présenté devant les membres de l'association « l'Age d'Or » de Wissous finalisera le projet.

- Autour du personnage « clown » pour les classes de MS/GS, GS, CP, CE1 : 4 classes sont concernées avec des thématiques différentes.

Christian Blain interviendra dans le cadre de ces ateliers pour créer un lien avec le théâtre.

3. DOMAINE DES SCIENCES ET DU VIVANT : PS, PS/MS1

Travail autour d'un élevage : cette année, installation d'une escargotière. Une visite dans une ferme est programmée ainsi que la venue dans l'école d'un escargotier.

Le travail réalisé dans ce domaine fera l'objet d'une exposition.

4. PROJET CM2

Thème : « la nature géométrique croquée et dansée », en lien avec la classe de découverte. Projet à domaines croisés avec un défilé autour des formes géométriques, de la danse et une activité autour de l'art floral avec l'intervention d'une animatrice de la « Serre de Wissous ».

Pour les parents de la classe, un spectacle sera proposé le 31 mai au soir.

Les enseignants et parents remercient les membres de la Caisse des Ecoles pour le financement des projets : 22 850 euros sur l'ensemble de la ville dont 10 289 euros pour l'école Primaire Baloche.

Madame Alzon fait part de son regret du peu de représentativité des parents dans la constitution du bureau de la Caisse des Ecoles. L'investissement financier a son importance mais les aides sont les bienvenues pour participer et préparer les diverses activités.

5. PISCINE

Madame Rouleau fait part d'un problème de créneau horaire : le retour à l'école sort du cadre des horaires scolaires ; 16h45, 16h 50. Il est demandé à la municipalité d'envisager un roulement des écoles sur les créneaux horaires et, si c'est possible, un autre jour que le vendredi.

Les enseignants du CE1 et CP tiennent à remercier les parents pour leur présence efficace.

Madame Rouleau signale qu'il y a maintenant 36 CP présents au lieu des 29 CE1. Après plusieurs séances, si la gestion du grand groupe s'avère difficile, 2 groupes plus petits seront alors constitués mais avec un nombre restreint de séances de piscine et ce serait dommage.

Ce problème avait déjà été signalé par M. Luquet avec les CE1 qui étaient sur le même créneau.

6. ELCO : ENSEIGNEMENT DES LANGUES DE CULTURE D'ORIGINE

Suite au changement d'enseignant, les cours de portugais ont maintenant lieu le mercredi matin. Ce cours est fréquenté uniquement par des enfants scolarisés à Wissous.

Suite à l'enquête, des parents ont émis le souhait que soit proposé à leur enfant l'enseignement de la langue espagnole et arabe.

7. JOURNEE « PORTES OUVERTES EN MATERNELLE »

Une rencontre individuelle avec les familles sera proposée après les vacances d'hiver.

8. SORTIES PEDAGOGIQUES

- Le spectacle de Noël sur le thème des marionnettes s'est déroulé le 20 décembre pour les classes maternelles.
- Les classes élémentaires se sont rendues au cinéma de Chilly-Mazarin et de Belle-Epine pour visionner « les 5 légendes ».
- Le 19 février, les CE2 et CM1 ont assisté au spectacle « La traversée » en français et langue des signes. Les enfants ont apprécié ce spectacle.
- Le 19 avril, un spectacle est prévu pour les maternelles autour de la magie.
- En mai, les élèves travaillant sur le projet cirque assisteront à un spectacle
- Pour les classes de PS, une sortie à la ferme et au Muséum d'Histoire Naturelle sont programmées.
- Cette année, une sortie commune pour les CM2 des 2 écoles pourra se réaliser : sortie accrobranche financée par la Caisse des Ecoles.

9. UTILISATION CLASSE MOBILE ET TNI

3 classes d'élémentaire utilisent régulièrement la classe mobile. Les TNI sont eux aussi un support pédagogique supplémentaire très apprécié des enseignants et des élèves.

PARTICIPATION A L'OPERATION « PRINTEMPS DES POETES »

5 classes sont intéressées pour participer à ce moment fort, encadré par la poétesse Lise Bonneville sur le thème des masques.

3 - POINT SUR LES TRAVAUX

1. CHAUFFAGE

Depuis Noël, l'ensemble du réseau de chauffage est en rénovation d'où la lourde intervention dans la cour de l'école. Au retour des vacances, on a pu noter une augmentation de la température dans plusieurs classes. Seuls les petits bureaux à l'étage sont équipés de convecteurs.

2. BILAN PETITS TRAVAUX D'ENTRETIEN

La visite mensuelle de Monsieur Denizard permet de faire le point sur l'avancement des divers petits travaux.

- Les sols ont été changés dans la salle de PS, dans les toilettes et le dortoir durant les congés de Noël.

3. TRAVAUX OU REALISATION EN ATTENTE :

- La serrure de l'armoire enfermant le matériel informatique est défectueuse. Le fabricant sera contacté pour mener les réparations.
- Une frise historique fixée au mur a été arrachée lors de l'installation d'un TNI. L'installateur du TNI sera contacté pour connaître les possibilités de réparation ou de remplacement.
- L'installation de porte-manteaux dans la classe de monsieur Petitbon
- Le nombre de clés pour entrer dans l'école est insuffisant par rapport au nombre de personnels. Il faut donc prévoir des doubles supplémentaires.
- Le changement de la clé de la salle informatique
- La pose d'une barre anti panique dans la salle informatique
- Pour le préau, 3 nouvelles sociétés ont été proposées pour ce marché puisque l'entreprise retenue dans un premier temps n'a pas finalisé l'installation. Un délai d'environ un mois est indispensable pour la fabrication, et l'installation devrait avoir lieu au mois de février. Cette attente est problématique du fait des intempéries que subissent les 263 enfants présents quotidiennement dans la cour.

4. PROJETS

- Bitumage du sol derrière les toilettes des garçons (ou retourner la terre pour fleurir l'espace)
- Autour des arbres, il faudrait installer un revêtement spécifique. Les bordures dangereuses pourront ainsi être enlevées.
- Etude à programmer pour la suppression de la petite cour devant la classe de madame Brossat tout en conservant la rampe d'accès.

4 - INFORMATIONS CONCERNANT LA LOI SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

1. DATE DE MISE EN PLACE

La municipalité a décidé de reporter la réforme à la rentrée 2014. Les délais ministériels fixés à fin avril pour communiquer les emplois du temps rendent difficiles la mise en œuvre pour la rentrée prochaine.

Le report permettra à l'ensemble des acteurs de l'enfance (enseignants, parents, ATSEM, animateurs, associations) de se concerter.

Le 9 avril, la mairie propose aux parents une rencontre pour discuter de la réforme au cours de laquelle Claire Leconte, chrono biologiste, interviendra.

De plus, un sondage ou un questionnaire sera proposé par la mairie aux parents pour connaître leur avis sur :

- La demi-journée supplémentaire le mercredi ou le samedi
- L'aménagement de la pause méridienne
- Les possibles emplois du temps suivant les activités proposées

2. CE QUI NE PEUT ETRE MODIFIE SANS DEMANDE DE DEROGATION

Voici les principes du décret relatif à l'organisation du temps scolaire :

- l'enseignement sera dispensé dans le cadre d'une semaine de neuf demi-journées ;
- tous les élèves bénéficieront de 24 heures de classe par semaine ;
- la journée d'enseignement sera, en tout état de cause, de maximum 5 heures 30 et la demi-journée de maximum 3 heures 30 ;
- la durée de la pause méridienne ne pourra pas être inférieure à 1 heure 30.

La sortie de l'école aura lieu à 16h30, sauf pour les parents qui souhaiteraient récupérer leur enfant à 15h45 si l'emploi du temps le permet.

Les activités pédagogiques complémentaires (36 h par an) remplacent l'aide individualisée.

3. SCENARII POSSIBLES

Le département de l'Essonne a déjà proposé un emploi du temps type : 8h-11h30 et 13h30-15h45

Des exemples d'emploi du temps sont disponibles sur le site de l'éducation nationale :

<http://www.education.gouv.fr/cid66696/la-reforme-des-rythmes-a-l-ecole-primaire.html>

Diverses problématiques apparaissent déjà :

- Le fait qu'aucune différence n'existe entre l'emploi du temps des classes maternelles et élémentaires
- Les locaux (gérés par la mairie) et les transports (gérés par le conseil général)
- Personnels/ personnels enseignants (dans le cadre du périscolaire)
- Intervenants / statut des ATSEM
- Etudes
- Financement et le coût

Une proposition de rencontre sur les rythmes scolaires à l'initiative des représentants des parents d'élèves aura lieu le 20 mars à laquelle sont invités tous les professeurs et ATSEM des écoles de Wissous ainsi que tous les représentants des parents d'élèves.

5 - QUESTIONS A L'INITIATIVE DES FEDERATIONS DES PARENTS D'ELEVES

Une réunion de travail est proposée le samedi 13 avril pour modifier le règlement intérieur et, dans ce cadre, faire un rappel aux parents des sanctions possibles en cas de non respect du règlement.

Un conseil d'école extraordinaire se tiendra à la rentrée prochaine sur les rythmes scolaires.

Il est rappelé que les services sociaux peuvent être sollicités au cas par cas (en cas de difficulté).

Les enseignants, au vu des projets proposés, ne souhaitent pas organiser de kermesse cette année. Les représentants des parents d'élèves ont le projet de faire un pot de fin d'année.

Les enfants de moins de trois ans ne seront pas scolarisés sur la commune puisque la réforme ne concerne pas la ville de Wissous (cette possibilité est offerte dans les zones d'éducation prioritaire)

La psychologue a maintenant une salle de référence au sein de l'école

Au vu des problèmes communiqués par certains parents sur l'accueil de loisirs, les parents d'élèves GPEVB ont décidé de diffuser un questionnaire auprès des parents pour mieux appréhender les problèmes rencontrés. Les réponses fournies par la mairie à ce jour n'ont pas semblé satisfaisantes.

6 - DIVERS

1. PROBLEME DE MANQUE D'ESPACE ET D'ACCUEIL PAR MAUVAIS TEMPS

La salle informatique pourrait être aménagée du fait de l'utilisation exclusive de la classe mobile (19 tablettes disponibles), soit pour accueillir la bibliothèque ou les activités périscolaires.

2. PRISE DE FONCTIONS DE MADAME CHRISTELLE GILLES

Madame Gilles est la nouvelle ATSEM de la classe de monsieur Petibon. Elle est arrivée le 28 janvier et vient de l'école La Fontaine.

TRAJET DES MATERNELLES VERS LA RESTAURATION SCOLAIRE

Madame Fournet demande, comme le souhaite madame Clavel, responsable du temps de restauration, que les enfants de maternelle se rendent à la cantine en empruntant l'ancien chemin (en contournant la mairie) parcours plus sécurisé et permettant aux enfants d'atteindre directement leur réfectoire. La réponse est à l'étude.

La séance est levée à 20h30.

Le prochain conseil d'école se tiendra le mardi 11 juin 2013.

Secrétaire de séance

Mme Gastiger, parent délégué FCPE

A blue ink signature consisting of several overlapping horizontal strokes, appearing somewhat abstract and scribbled.

Présidente du Conseil

Mme Fournet, directrice

A black ink signature in a cursive style, clearly legible as 'Mme Fournet'.